

## LA TALAUDIÈRE Animations

La Fête de rues,  
c'est samedi 14 décembre

La traditionnelle Fête des rues se déroulera samedi après-midi, place Gambetta et rue de la République. Le marché du samedi matin sera déplacé place Jean-Moulin derrière la mairie ; de fait, le stationnement sera interdit à cet endroit et, bien sûr, place Gambetta, de 7 à 20 heures, pour que les bénévoles du comité des fêtes puissent installer le matériel ainsi que les forains, leurs manèges écologiques.

## 3 000 personnes attendues

De plus, la circulation et le stationnement seront interdits de 7 à 12 heures rue de la République, de la jonction avec la rue Jean-Jaurès à celle avec la rue Victor-Hugo. Mais également, de 13 à 20 heures, de la rue des Anciens-Combattants à la jonction avec la rue Victor-Hugo.

Les organisateurs espèrent que, comme les autres années, cette manifestation va attirer plus de 3 000 personnes. Ils misent beaucoup sur le carnaval-feu de joie qui est l'animation la plus importante de la commune et elle attire, chaque année, plusieurs générations de Talaudiérois ou des communes avoisinantes.



Comme chaque année, la Compagnie Elixir étonnera le public par son show.

Photo archives Progrès/Guy CROZIER

Elle débutera à 14 h 30, et les enfants y trouveront donc des manèges écolos, mus par la traction humaine et pour les plus grands, un stand vin chaud, chocolats et marrons sera installé. Enfin, et pour clore cette manifestation, la Compagnie Elixir proposera son nouveau spectacle de rue intitulé *Le Voyage fantastique*. Ils se produiront place Gambetta, mais avant cela, les artistes se promèneront rue de la République pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

## LA TOUR-EN-JAREZ

## Les enfants ont animé le repas du troisième âge



Les petits ont proposé deux chorégraphies. Photo LPR/Dominique MAGAND

Mercredi, l'espace Victor-Pialat a ouvert ses portes au traditionnel repas du troisième âge. Les 94 convives ont eu le plaisir d'être accueilli par 13 enfants du périscolaire. Les petits Tourangeois sont montés sur scène et ont proposé deux chorégraphies bien orchestrées par Michèle Giroud. Sur un rythme endiable, ils ont dansé sur la chanson *Couch de Soprano* et récidivé avec *Tout le bonheur du monde de Sinsemilia*. Après le spectacle et le repas, les convives ont dansé sur les musiques, proposées par Daniel Torti et Alexandra. « C'est mon 23<sup>e</sup> repas et mon dernier en tant que maire, mais pas en tant que participant, l'accepte déjà l'invitation », a confié Roland Goujon.

## VILLARS Conseil municipal

## Rue du Jeu-de-Boules : les travaux dureront six mois



Rue du Jeu-de-Boules, la voirie sera élargie. Les travaux, en cours, dureront jusqu'à fin avril.

Photo Progrès/Pierre THOLIÈRE

Pour relier Curnieu à l'avenue de l'Industrie, la petite rue du Jeu-de-Boules va changer de calibre. Six mois de travaux vont être nécessaires. Le conseil municipal vient d'en voter le financement.

On a beaucoup parlé de versements de fonds de concours par la commune de Villars à Saint-Étienne Métropole (SEM). Et pour des sommes importantes. Comme un cumul 335 000 euros qui contribueront à l'aménagement de la voirie et à l'enfouissement des réseaux aériens rue du Jeu-de-Boules où le total des travaux avoisinera les 690 000 euros.

Rappelons que cette artère, jusque-là à sens unique, a été définie comme voie structurante du futur espace Beaurien (avec l'avenue de l'Industrie). Les travaux y ont débuté

fin novembre et se poursuivront en principe jusqu'à fin avril.

## Six passages piétons seront éclairés

Il convient d'expliquer que depuis la remontée de la compétence voirie à la SEM, ce n'est plus la commune qui finance directement ce type de travaux. Au sein du budget de la métropole, la commune de Villars dispose ainsi d'une enveloppe annuelle de 410 000 euros (calculée sur la moyenne des six dernières années d'investissement dans ce domaine). Mais la municipalité peut doubler ce budget par le biais de fonds de concours pour lui permettre de mener des opérations supplémentaires et de monter à plus de 800 000 euros par an pour des travaux de voirie. C'est ce qu'ont voté les élus du conseil municipal, mardi, avec la par-

ticularité que cette enveloppe financière sera prise sur le budget spécifique de l'espace Beaurien.

Toujours en ce qui concerne l'espace Beaurien, des travaux en vue de déplacer le vieux transformateur électrique situé à l'angle de l'avenue de l'Industrie et de la rue de l'Espoir (ancienne usine Paret) ont été approuvés pour un montant de 41 000 euros ainsi que la mise en valeur et en sécurité (avec éclairage renforcé) de six passages piétons pour 36 000 euros. Des travaux qui seront confiés au SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire).

Divers travaux de réfection de voirie (rue du Tilleul, rue de l'Avenir, rue de Michard, rue de la Côte, rue de Bourgeat) ont également nécessité le vote de fonds de concours pour un cumul de 140 000 euros.

De notre correspondant,  
Pierre THOLIÈRE

## Deux élus de l'opposition à remplacer

Mardi soir pour la dernière réunion du conseil municipal de l'année, deux chaises sont restées vides dans les rangs de l'opposition. Le maire a fait part aux élus locaux des démissions de Magali Badiou et de Noël Chaumier, deux des six élus de la liste Villars pour Tous. Côté majorité, par voie de communication, on se pose la question : « Xavier Valette qui se présentait comme un chef d'orchestre divise-t-il ? Son mode de fonctionnement ne semble plus faire l'unanimité. »

Côté opposition la version est évidemment toute autre : « C'est un non-événement. Des

démissions, il y en a eu sur les deux listes en court de mandat », explique Xavier Valette. « Ça fait partie de la vie d'une équipe, de majorité ou d'opposition. Ça arrive en fin de mandat, quelque part c'est un peu plus visible, mais en fin de mandat il y a aussi un peu de lassitude et de fatigue. On a un rythme de travail soutenu. On n'était pas au complet mardi parce que les deux suivants de liste ont quitté la commune, il a donc fallu que la mairie joigne les suivants, c'est la procédure administrative normale. Mais le confirme que l'équipe sera bien au complet au prochain conseil. »